Insee Flash
La Réunion

N° 100
Mai 2017
La Réunion-Mayotte

Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 1er trimestre 2017

La fréquentation hôtelière progresse de 2 %

Avec 277 700 nuitées au 1er trimestre 2017, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais augmente de 2 % par rapport au 1er trimestre 2016.

Nathalie Poleya, Insee

Avec 277 700 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, classés ou non, progresse de 2 % au 1er trimestre 2017 par rapport au 1er trimestre 2016 (*figure 1*).

La hausse de la fréquentation profite particulièrement aux hôtels non classés (+ 13 %) et plus modérément aux hôtels 3 étoiles (+ 2 %). À l'inverse, la fréquentation recule dans les hôtels de 4 ou 5 étoiles (- 3 %).
Les hôtels de la région Sud sont les plus dynamiques (+ 5 %). Ceux du Nord-est progressent légèrement (+ 2 %), alors que la fréquentation dans les établissements de la région Ouest est stable.

Avec 59,8 % de chambres occupées, le taux d'occupation augmente de 4 points par rapport au 1er trimestre 2016 (*figure 2*). En effet, la diminution de l'offre de chambres (- 4 %), liée à la fermeture de plusieurs établissements, se conjugue à une augmentation de 3 % du nombre de chambres occupées.

Le taux d'occupation progresse fortement dans les hôtels non classés (+ 9 points) et dans les hôtels 3 étoiles (+ 7 points). En revanche il recule légèrement dans les hôtels haut de gamme.

Au 1er trimestre 2017, les hôtels classés de La Réunion et ceux non classés de plus de 5 chambres disposent d'un parc de 2 900 chambres. Plus de la moitié d'entre elles sont proposées par les 19 hôtels de 50 chambres ou plus. Les hôtels 3 étoiles représentent plus d'un quart des établissements pour 40 % du parc de chambres.

1 La fréquentation des hôtels augmente de 2 % au 1er trimestre 2017 à La Réunion

Fréquentation trimestrielle des hôtels de 2014 à 2017

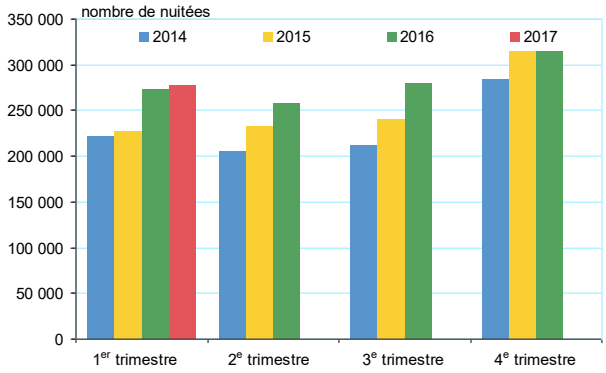

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation progresse de 4 points au 1er trimestre 2017 à La Réunion

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de 2014 à 2017

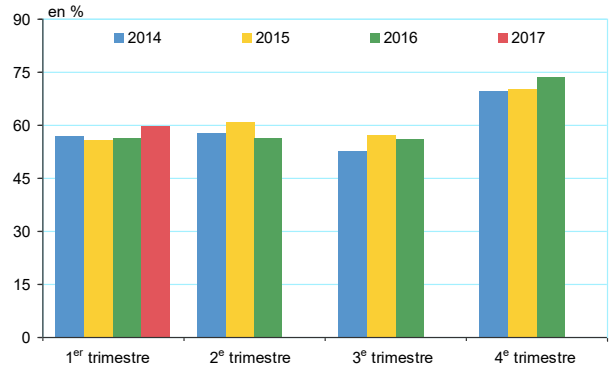

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Insee

3 277 700 nuitées au 1er trimestre 2017

Fréquentation hôtelière au 1er trimestre 2017

	2015	2016	2017(p)	Évolution 2016 / 2017
		nombre		
Nombre de nuitées	227 100	272 700	277 700	1,8 %
Chambres occupées	130 400	153 500	157 800	2,8 %
Offre de chambres	235 300	273 700	263 800	- 3,6 %
Taux d'occupation	55,4 %	56,1 %	59,8 %	3,7 pt

(p) provisoire.
Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Avertissement

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :
- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France. Des hôtels existants mais non classés auparavant sont alors rentrés dans le champ de l'enquête ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Jusqu'en 2013 inclus, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur le champ constant des établissements déjà classés en 2012. À compter de 2015, les résultats diffusés portent sur la totalité du champ de l'enquête.

La présente publication porte donc sur les 74 hôtels de La Réunion qui entrent dans le champ de l'enquête : 55 hôtels classés et 19 hôtels non classés.
Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été rétropolées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne sur le site insee.fr.

4 La fréquentation recule dans les hôtels haut de gamme

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 1er trimestre 2017

	Nuitées			Taux d'occupation		
	2016	2017(p)	Évolution 2016 / 2017	2016	2017(p)	Évolution 2016 / 2017
	nombre		en %	en %		en %
Non classés	36 500	41 300	13,2	51,4	60,3	8,9
1 ou 2 étoiles	39 700	39 700	0,0	54,2	54,1	- 0,1
3 étoiles	120 400	123 200	2,3	56,2	63,4	7,2
4 ou 5 étoiles	76 100	73 500	- 3,4	59,3	57,8	- 1,5
Nord-est	60 300	61 600	2,2	55,3	60,1	4,8
Ouest	145 900	146 400	0,3	60,4	63,5	3,1
Sud	66 500	69 700	4,8	49,1	53,1	4,0
Ensemble	**272 700**	**277 700**	**1,8**	**56,1**	**59,8**	**3,7**

(p) provisoire.
Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois.

Définitions

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les nuitées sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Julie Boé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion » ;
- Poleya N., « La fréquentation hôtelière augmente de 13 % en 2016 », *Insee Flash La Réunion* n° 91, mars 2017 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI.

Insee
Mesurer pour comprendre

Insee Flash
La Réunion

N°105
Septembre 2017
La Réunion-Mayotte

Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 2e trimestre 2017

La fréquentation hôtelière en hausse de 7 % au 2e trimestre

Avec 276 100 nuitées au 2e trimestre 2017, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais augmente de 7 % par rapport au 2e trimestre 2016. Toutes les régions bénéficient de ce dynamisme, en particulier les hôtels du Sud.

Nathalie Poleya, Insee

Avec 276 100 nuitées au 2e trimestre 2017, la fréquentation des hôtels réunionnais, classés ou non, progresse de 7 % par rapport au 2e trimestre 2016 (*figure 1et 3*).

Cette embellie concerne toutes les régions, les hôtels du Sud étant les premiers bénéficiaires (+ 16 %). Ceux de l'Ouest et du Nord-est progressent respectivement de 5 % et 3 %.

La hausse de la fréquentation profite plus particulièrement aux hôtels non classés (+ 26 %) et aux hôtels haut de gamme (+ 17 %). À l'inverse, la fréquentation diminue dans les hôtels classés 3 étoiles (- 4 %), du fait principalement qu'un hôtel à grande capacité n'ait pas renouvelé son classement en 3 étoiles. Le basculement de cet hôtel en catégorie "non classé" est aussi à l'origine de l'embellie de cette catégorie.

La hausse de fréquentation s'accompagne d'une forte augmentation du taux d'occupation des hôtels (+ 5 points) par rapport au 2e trimestre 2016 (*figure 2 et 4*). Il s'établit à 60,8 % de chambres occupées.

Le taux d'occupation s'accroît pour toutes les catégories d'hôtels : il augmente fortement dans les hôtels non classés (+ 10 points) et plus modérément dans les hôtels classés (+ 4 points).

Au cours de ce trimestre, la fréquentation est particulièrement dynamique aux mois d'avril et de juin.

1 La fréquentation des hôtels augmente de 7 % au 2e trimestre 2017 à La Réunion

Fréquentation trimestrielle des hôtels de 2014 à 2017

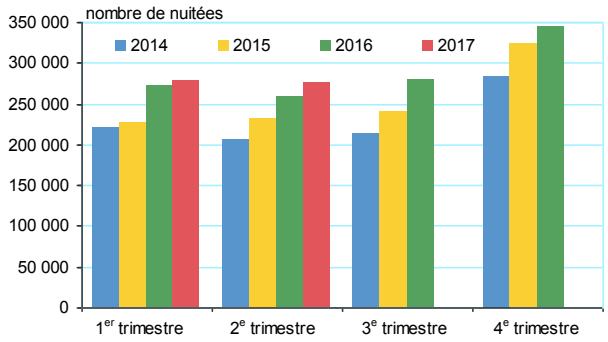

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière

2 Le taux d'occupation progresse de 5 points au 2e trimestre 2017 à La Réunion

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de 2014 à 2017

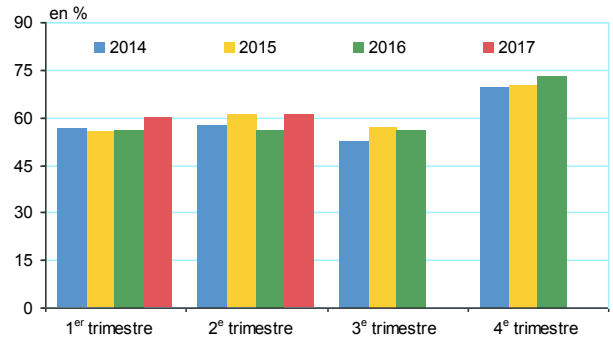

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Insee

3 276 100 nuitées au 2e trimestre 2017

Fréquentation hôtelière aux 2e trimestres de 2015 à 2017

	2015	2016	2017(p)	Évolution 2016 / 2017
		nombre		
Nombre de nuitées	232 500	257 800	276 100	7,1 %
Chambres occupées	145 100	153 100	163 300	6,7 %
Offre de chambres	239 300	272 800	268 700	- 1,5 %
Taux d'occupation	60,6 %	56,1 %	60,8 %	4,7 pt

(p) provisoire.
Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Avertissement

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :
- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France. Des hôtels existants mais non classés auparavant sont alors rentrés dans le champ de l'enquête ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Jusqu'en 2013 inclus, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur le champ constant des établissements déjà classés en 2012. À compter de 2015, les résultats diffusés portent sur la totalité du champ de l'enquête.

La présente publication porte donc sur les 76 hôtels de La Réunion qui entrent dans le champ de l'enquête : 55 hôtels classés et 21 hôtels non classés.
Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été rétropolées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne sur le site insee.fr.

4 La fréquentation progresse dans toutes les régions

Nombre de nuitées et taux d'occupation aux 2e trimestres 2016 et 2017

	Nuitées			Taux d'occupation		
	2016	2017(p)	Évolution 2016 / 2017	2016	2017(p)	Évolution 2016 / 2017
	nombre		en %	en %		en %
Non classés	32 500	41 000	26,2	47,6	58,1	10,5
1 ou 2 étoiles	37 200	39 400	5,9	51,3	54,4	3,1
3 étoiles	118 100	113 500	- 3,9	59,5	63,3	3,9
4 ou 5 étoiles	70 000	82 200	17,4	57,9	62,5	4,5
Nord-est	65 400	67 500	3,2	61,1	63,3	2,2
Ouest	132 900	139 600	5,0	57,9	64,1	6,2
Sud	59 500	69 000	16,0	47,6	52,5	4,9
Ensemble	**257 800**	**276 100**	**7,1**	**56,1**	**60,8**	**4,7**

(p) provisoire.
Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois.

Définitions

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les nuitées sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boé et Julie Pariente

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion » ;
- Poleya N., Ali Hadhurami B. « La fréquentation hôtelière augmente de 13 % en 2016 », *Insee Conjoncture Réunion,* n° 3, pp.24-25, juin 2017 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI.

Insee
Mesurer pour comprendre

Insee Flash
La Réunion

N° 113
Novembre 2017
La Réunion-Mayotte

Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 3e trimestre 2017

Nouvelle progression de la fréquentation hôtelière

Avec 300 200 nuitées au 3e trimestre 2017, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais augmente de 7 % par rapport au 3e trimestre 2016. Toutes les microrégions bénéficient de cette embellie.

Nathalie Poleya, Insee

Avec 300 200 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais progresse de 7 % au 3e trimestre 2017 par rapport au 3e trimestre 2016 (*figure 1*).

Les hausses les plus marquées concernent les hôtels non classés et les hôtels 4 ou 5 étoiles . Dans les hôtels 1 ou 2 étoiles, le nombre de nuitées progresse également (+ 14 %). À l'inverse, la fréquentation recule dans les hôtels de 3 étoiles (– 3 %).

La hausse de la fréquentation profite à toutes les microrégions, notamment le Sud (+ 10 %) et le Nord-est (+ 9 %).

Le taux d'occupation augmente de 6 points par rapport au 3e trimestre 2016 et atteint 62 % (*figure 2 , définitions*). Cette hausse s'explique par un nombre de chambre occupées en forte progression (+ 10 %) alors que l'offre de chambres baisse légèrement (– 1 %).

Le taux d'occupation progresse pour toutes les catégories d'hôtels, notamment pour les hôtels non classés (+ 14 points) et les 1 ou 2 étoiles (+ 12 points) (*figures 3 et 4*). L'occupation augmente modérément dans la région Sud (+ 2 points), seule région dont l'offre de chambres progresse (+ 5 %). ■

1 La fréquentation des hôtels progresse de 7 %

Fréquentation trimestrielle des hôtels depuis 2014

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

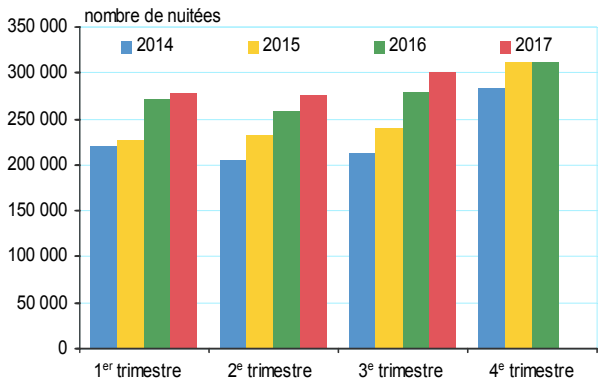

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation gagne 6 points au 3e trimestre 2017

Taux d'occupation trimestriel des hôtels depuis 2014

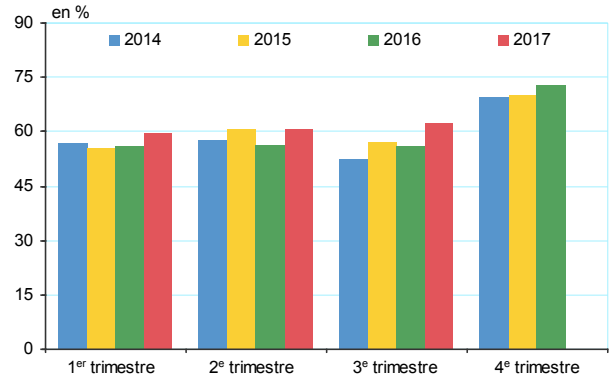

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Insee

3 300 200 nuitées au 3e trimestre

Fréquentation hôtelière à La Réunion au 3e trimestre 2017

	2015	2016	2017(p)	Évolution 2017 / 2016
		en nombre		en %
Nombre de nuitées	240 400	279 500	300 200	7,4 %
Chambres occupées	141 200	153 800	169 300	10,0 %
Offre de chambres	247 600	275 700	272 600	-1,1 %
Taux d'occupation	57,0 %	55,8 %	62,1 %	6,3 pts

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière

Avertissement

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :
- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France qui a fait entrer dans le champ de l'enquête des hôtels existants mais non classés auparavant ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de cinq chambres au moins.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur un champ limité aux établissements qui étaient déjà classés en 2012.
À compter de 2015, les résultats diffusés concernent le nouveau champ de l'enquête (hôtels classés et non classés), dans la nouvelle classification en vigueur.
Les présents résultats portent à La Réunion sur 76 hôtels, dont 55 sont classés et 21 non classés.
Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été recalculées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne chaque mois sur le site insee.fr.

4 La fréquentation ne recule que dans les hôtels de 3 étoiles

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 3e trimestre 2017

	Nuitées			Taux d'occupation		
	2016	2017(p)	Évolution 2017 / 2016	2016	2017(p)	Évolution 2017 / 2016
	en nombre		en %	en %		en points
Non classés	35 500	46 000	29,6	47,2	61,0	13,8
1 ou 2 étoiles	39 200	44 800	14,3	49,3	61,1	11,8
3 étoiles	130 900	126 300	- 3,5	61,0	64,0	3,0
4 ou 5 étoiles	73 900	83 100	12,4	55,8	60,7	4,9
Nord-est	64 600	70 400	9,0	56,1	62,4	6,3
Ouest	144 800	152 500	5,3	57,6	66,3	8,7
Sud	70 100	77 300	10,3	52,3	54,8	2,5
Ensemble	**279 500**	**300 200**	**7,4**	**55,8**	**62,1**	**6,3**

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Source

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (1 à 5 étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois directement auprès des hôtels de La Réunion.

Définitions

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les nuitées sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne – CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Les séries sur le « Tableau de la conjoncture à La Réunion » ;
- Poleya N., Ali Hadhurami B. « La fréquentation hôtelière augmente de 13 % en 2016 », Insee Conjoncture Réunion, n° 3, pp.24-25, juin 2017 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI

Insee
Mesurer pour comprendre

Insee Flash
La Réunion

N°122
Février 2018
La Réunion-Mayotte

Enquête mensuelle dans l'hôtellerie

La hausse de la fréquentation hôtelière se poursuit en 2017

Avec 1 210 000 nuitées en 2017, la fréquentation des hôtels réunionnais croît de 5 % par rapport à 2016. Toutes les catégories d'établissement contribuent à cette augmentation. L'embellie profite davantage aux établissements du Sud et du Nord-est.

Nathalie Poleya, Insee

L'année 2017 est marquée par une nouvelle hausse de la fréquentation dans les établissements hôteliers de cinq chambres ou plus à La Réunion. Cette tendance dure depuis 2015.

Bonne dynamique pour les hôtels 4 et 5 étoiles

Avec 1 210 000 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais progresse de 5 % par rapport à 2016 (*figure 1*). Elle augmente pour toutes les catégories d'hôtels, particulièrement les 4 ou 5 étoiles (+ 8 %).
Quatre nuitées supplémentaires sur dix concernent les hôtels 4 ou 5 étoiles. Mais la fréquentation augmente également dans les hôtels non classés (+ 9 %) et plus modestement dans les hôtels 1 et 2 étoiles (+ 4 %). Les hôtels 3 étoiles sont aussi plus fréquentés (+ 2 %).

Les hôtels du Sud et du Nord-est sont les premiers bénéficiaires de cette embellie (respectivement + 9 % et + 7 %). Mais la fréquentation progresse également dans l'Ouest (+ 2 %).

En moyenne sur l'année, 64 % des chambres d'hôtels sont occupées. Le taux d'occupation croît de 4 points par rapport à 2016 (*figure 2*). Cette hausse s'explique par une augmentation du nombre de chambres occupées (+ 5 %), conjuguée à une diminution de l'offre de chambres (- 2 %), due notamment à des fermetures d'hôtels.

Hausse de la clientèle étrangère

La clientèle française, qui comprend la clientèle locale, reste largement majoritaire (86 % des nuitées) et sa fréquentation croît de 4 % en 2017. Toutefois, les nuitées étrangères progressent fortement (+ 12 %). La durée de leur séjour reste stable (3 jours). Cette clientèle étrangère est dominée par les

1 La fréquentation hôtelière en hausse de 5 % en 2017

Fréquentation hôtelière en 2017 à La Réunion

		2016	2017(p)	Évolution
		en nombre		en %
Nombre de nuitées	**Ensemble**	**1 153 800**	**1 210 000**	**4,9**
	Non classés	159 800	174 900	9,5
	1 ou 2 étoiles	171 100	177 800	3,9
	3 étoiles	511 100	519 100	1,6
	4 ou 5 étoiles	311 800	338 200	8,5
	Nord-est	270 300	289 000	6,9
	Ouest	599 300	612 100	2,1
	Sud	284 200	308 900	8,7
Offre de chambres		1 096 600	1 078 100	-1,7
Chambres occupées		661 100	694 800	5,1
Taux d'occupation		60,3 %	64,4 %	4,1 pt

(p) provisoire.
Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Plus de chambres occupées en 2017

Taux d'occupation annuel de 2012 à 2017 à La Réunion

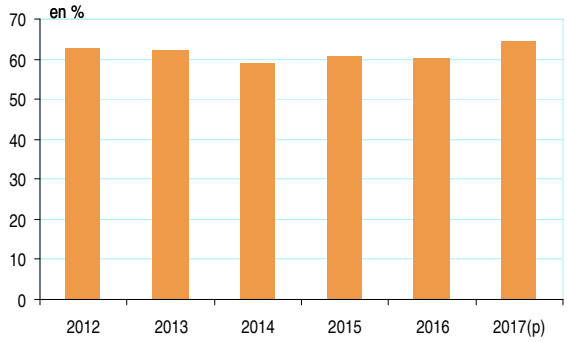

(p) provisoire.
Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Allemands et les Mauriciens, qui représentent 40 % des étrangers hébergés dans les hôtels.

La fréquentation est dynamique tout au long de l'année 2017. Les 2e et 3e trimestres ont connu les plus importantes évolutions (+ 7 %) par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Une hausse de 4 % au 4e trimestre 2017

Avec 358 300 nuitées au 4e trimestre 2017, la fréquentation des hôtels classés réunionnais est en hausse de 4 % par rapport au 4e trimestre 2016 (*figure 3*). Elle atteint ainsi son plus haut niveau depuis huit ans, pour ce trimestre de haute saison où la fréquentation est maximale.

La hausse de la fréquentation profite particulièrement aux hôtels du Nord-est (+ 12 %) (*figure 4*). Les hôtels 3 étoiles enregistrent la plus forte progression (+ 11 %). Cette évolution résulte pour un tiers du changement de classification de deux établissements pour cette catégorie.

Le taux d'occupation s'établit à 76 %, en progression de 3 points par rapport au 4e trimestre 2016. ■

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.
Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois directement auprès des hôtels de La Réunion.

Un champ d'enquête étendu

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été modifié en raison de :
- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France qui a fait entrer dans le champ de l'enquête des hôtels existants mais non classés auparavant ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de cinq chambres au moins.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur un champ limité aux établissements qui étaient déjà classés en 2012.
À compter de 2015, les résultats diffusés concernent le nouveau champ de l'enquête (hôtels classés et non classés), dans la nouvelle classification en vigueur.
Les présents résultats portent à La Réunion sur 75 hôtels, dont 55 sont classés et 20 non classés.
Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été recalculées pour les années 2010 à 2013.

3 Le 4e trimestre à son plus haut niveau depuis huit ans

Nombre de nuitées dans les hôtels de 2015 à 2017 à La Réunion

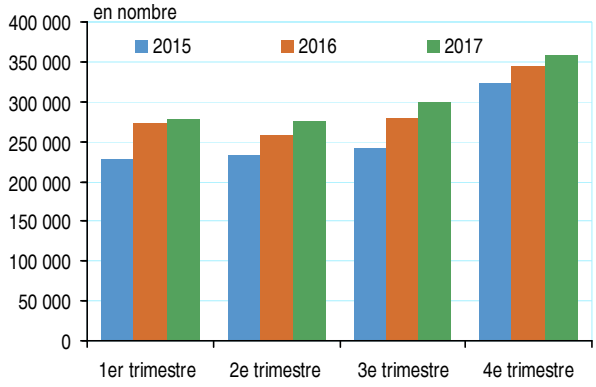

Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

4 Le taux d'occupation du 4e trimestre gagne 3 points

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 4e trimestre à La Réunion

	Nuitées			Taux d'occupation		
	2016	2017(p)	Évol.	2016	2017(p)	Évol.
	en nombre		en %	en %		en point(s)
Ensemble	**343 800**	**358 300**	**4,2**	**73,1**	**75,7**	**2,6**
Catégorie						
Non classés	55 300	46 300	- 16,2	68,9	66,3	-2,6
1 ou 2 étoiles	54 900	54 500	- 0,8	71,5	76,6	5,1
3 étoiles	141 800	157 300	11,0	77,2	80,0	2,8
4 ou 5 étoiles	91 800	100 100	9,1	71,4	74,4	3,0
Zone géographique						
Nord-est	80 000	89 200	11,5	73,7	80,4	6,7
Ouest	175 700	175 800	0,0	74,8	77,7	2,9
Sud	88 100	93 300	6,0	69,5	67,9	-1,7

(p) provisoire.
Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Définitions

Les nuitées sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien DAUBAIRE

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Les séries sur le « Tableau de la conjoncture à La Réunion »
- Poleya N., Ali Hadhurami B. « La fréquentation hôtelière augmente de 13 % en 2016 », Insee Conjoncture Réunion, n° 3, pp.24-25, juin 2017 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI

Insee
Mesurer pour comprendre